



Les rapports d'activité 2005 des Banques du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés d'images prises par satellite de chaque pays où elles sont présentes.

ABIDJAN : capitale économique de la Côte d'Ivoire. ± 3,7 millions d'habitants. La ville, située au bord de l'Océan Atlantique, est découpée par la lagune Ebrié et formée de 10 communes reliées entre elles par des ponts et autoroutes que cette image détaille parfaitement. On aperçoit, en bas à droite de Port-Bouet, l'aéroport.

Images www.planetobserver.com © PlanetObserver / BOA.

Autres photos : tous droits réservés.

Le mot du Directeur Général



L'année 2005, plus que toute autre, était porteuse d'espoirs : celui de voir la réunification du pays, après l'arrêt des hostilités, et celui d'une reprise vigoureuse de l'économie.

Las, il n'en fut rien.

Pour autant, tirée par les bonnes performances du secteur primaire et malgré des tensions de plus en plus vives, l'économie ivoirienne a fait preuve d'une résistance surprenante.

Dans un tel contexte, marqué tout particulièrement par les conséquences négatives des événements de novembre 2004, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) a cependant enregistré une nouvelle modeste poussée de la taille de son bilan, lequel atteint 110,5 milliards de F CFA au 31 décembre 2005, contre 106 milliards de F CFA au terme de l'exercice précédent.

La part de marché des ressources de la Banque au sein du système bancaire ivoirien s'est légèrement appréciée, atteignant désormais le seuil de 6 %, malgré l'accroissement du nombre de banques et une concurrence exacerbée par la stagnation des liquidités et la faiblesse des emplois au profit de la clientèle.

L'activité crédit de la Banque s'est maintenue à un niveau soutenu, en progression de 17,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette participation active au financement de l'économie a été rendue possible grâce à la multiplication des syndications de concours par les banques du Groupe BANK OF AFRICA, dans des secteurs porteurs comme la téléphonie, notamment.

Les produits d'exploitation ont connu une forte augmentation de + 7 %, à 11 617 millions de F CFA, en raison d'une expansion des commissions de plus de 25 %.

Cette bonne performance a permis une hausse du produit net bancaire de + 4 %, à 6 596 millions de F CFA. Les charges d'exploitation progressent raisonnablement, dans un contexte marqué par le renchérissement du coût des ressources. Le résultat net après impôts, malgré un effort encore considérable une nouvelle fois consenti à la dotation des provisions pour créances en souffrance, assurant un taux de couverture des créances de cette nature de plus de 90 %, est en progression de 14 %. Pour la deuxième année consécutive, en dépit d'un environnement peu propice, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a donc réussi à augmenter sa rentabilité en utilisant toutes ses potentialités. La performance réalisée laisse entrevoir, en cas de retour à une situation sociopolitique normalisée, un avenir que l'on peut espérer durablement prospère.

René Formey de Saint Louvent

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2005

Mars

- Dépassement du seuil des 15 000 clients.

Avril

- Participation à Niamey aux Rencontres BANK OF AFRICA 2005 pour les cadres du Réseau.

Mai

- Ouverture de l'Agence de VRIDI.

Août

- Mise en service du premier Guichet Automatique Bancaire (GAB) en Province, à San Pedro.

Septembre

- Montage d'un important crédit consortial de 10 milliards de F CFA avec d'autres entités du Groupe BANK OF AFRICA.

Décembre

- Achat des locaux du siège social de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.
- Participation à Ouagadougou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2005 pour les Administrateurs du Réseau.
- Franchissement du seuil des 75 milliards de F CFA de dépôts de la clientèle et de 6 % des ressources du système bancaire ivoirien.
- Atteinte d'un effectif de 100 agents.

Chiffres clés

31/12/2005— En millions de F CFA

Activité	
Dépôts clientèle*	76 622
Créances clientèle*	69 864

Résultat	
Produit Net Bancaire *	6 596
Charges de fonctionnement *	3 207
Résultat Brut d'Exploitation *	3 118
Résultat Net *	729
Coefficient d'exploitation (%)	52,74

Structure	
Total Bilan *	110 479
Fonds Propres après répartition *	4 897
Fonds Propres/Total Bilan (%)	5,3
Effectif moyen pendant l'exercice	101

(*) En millions de F CFA

Rapport du Conseil d'Administration

A l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 avril 2006 pour l'exercice social 2005.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2005

L'économie mondiale est demeurée bien orientée durant l'année 2005. Malgré les attentats, les catastrophes naturelles, la nouvelle flambée des prix du pétrole et le resserrement monétaire, le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial aurait progressé d'environ 4 % contre 4,5 % en 2004. Cette performance aurait été non seulement le fait des locomotives de l'économie mondiale, que représentent les États-Unis et la Chine, mais également de la zone Euro et plus nettement encore, du Japon, à partir du second semestre.

Aux États-Unis, la croissance économique est restée relativement vigoureuse en 2005, en dépit de l'envolée des coûts de l'énergie et de l'ouragan de l'été. Le taux de croissance du PIB américain est estimé à 3,5 % contre 4,4 % en 2004. Cette décélération est essentiellement liée au fléchissement de la demande des ménages, dû à la montée de l'inflation et à la hausse progressive des taux d'intérêt.

La Chine a été le deuxième moteur de l'économie mondiale, avec une croissance de 9,6 % en 2005. La montée en puissance du géant asiatique sur la scène internationale s'explique notamment par la suppression du système des quotas textiles réglementant jusqu'alors les échanges mondiaux, libérant ainsi sa puissance d'exportation dans le secteur.

Le Japon a connu en 2005 sa sixième année de croissance économique consécutive. Son PIB a progressé de 2,8 % par rapport à 2004, en liaison avec la nette reprise des exportations et de la consommation intérieure.

Dans la zone Euro, la faiblesse de la demande adressée à l'ensemble de la zone par le reste du monde et la baisse de la consommation au niveau interne ont entravé le redémarrage véritable de l'activité économique. Comme corollaire, la croissance du PIB est estimée à 1,3 % en 2005 contre 1,8 % précédemment.

En Afrique, les performances économiques de 2005, avec une croissance moyenne de 5 %, sont dues à un retour de la stabilité dans de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne, comme le Libéria, le Burundi et le Soudan. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est obtenu dans un contexte de forte augmentation du prix de l'énergie. Pour l'année 2006, l'Afrique devrait enregistrer une croissance économique de 5,4 %.

Dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le taux de croissance du PIB en 2005, estimé à 3,3 %, serait légèrement supérieur au niveau enregistré en 2004. Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2005, l'activité économique a été marquée par des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006, du fait des conditions pluviométriques favorables. Toutefois, les performances économiques de l'Union continuent de souffrir des effets des tensions sur

les marchés pétroliers et de la situation de crise prévalant dans certains pays, dont la Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, le contexte sociopolitique reste tributaire du désarmement dont le démarrage n'est pas encore effectif. Par ailleurs, l'impact des événements du mois de novembre sur l'économie ivoirienne, relativement limité sur l'année 2004, se ressent depuis le début de l'année 2005. Malgré cela, l'économie ne s'est pas effondrée. La Côte d'Ivoire demeure le premier producteur de cacao, en fournissant 40 % de l'offre mondiale. La croissance du PIB national en termes réels aurait été de 1,6 % comme l'année précédente.

L'analyse des performances au niveau sectoriel, montre que le secteur primaire semble avoir mieux résisté à la crise que les autres secteurs. En effet, ce secteur aurait enregistré, en 2005, une croissance de 4,1 % contre respectivement + 3,7 % et - 0,8 % pour les secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire, en dépit de la baisse de la production des principales cultures d'exportation, notamment le café et le cacao, serait en hausse de 4,1 % contre une croissance de 3,7 % en 2004. Ce progrès notable serait lié à l'augmentation de l'extraction minière et de la production des cultures vivrières, en progression respective de 22,9 et 2,6 %.

S'agissant du secteur secondaire, l'indice de la production industrielle hors extraction minière, au terme de l'exercice 2005, serait en hausse de 3,7 % par rapport à 2004. Le secteur tertiaire poursuit sa décélération amorcée depuis 2002. Il aurait reculé de 0,8 % en 2005, malgré les performances enregistrées par la branche des télécommunications. Ce recul est imputable à la morosité persistante du climat des affaires et aux difficultés de circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire.

La consommation finale, en termes réels, aurait crû de 3,7 % en 2005, sous l'effet de la hausse de la consommation des ménages et de la consommation publique, respectivement de 4,2 % et 1,5 %.

Les investissements auraient baissé en 2005 de 12,7 % en termes réels. Ce recul serait imputable, non seulement à la situation d'incertitude, peu favorable aux investissements privés, mais également à la non réalisation des grands chantiers ouverts, dont le transfert de la capitale, qui aurait entraîné la réduction des investissements publics de 36,1 %.

Au niveau des échanges extérieurs, la croissance de 5,1 % des importations aurait été plus forte que celle des exportations, estimée à 4,3 %, au cours de l'année 2005.

La tendance inflationniste observée au premier semestre s'est poursuivie au cours du second semestre 2005, en raison surtout du relèvement des prix à la pompe intervenu en juillet 2005, suite à la flambée des cours du pétrole sur le marché international. En moyenne, le taux d'inflation annuel est estimé à 3,9 % en 2005 contre 1,5 % l'année précédente. En glissement annuel, l'inflation aurait atteint 2,5 %.

Les finances publiques auraient enregistré en 2005 un déficit budgétaire global, y compris les dons, de 10,2 milliards F CFA contre un déficit de 150 milliards F CFA en 2004, soit une réduction de 93 %. Les engagements intérieurs envers le secteur bancaire auraient diminué de 65 milliards F CFA, en deçà de l'objectif fixé.

La situation monétaire au 30 septembre 2005, est marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le volume des crédits à l'économie et celui de la masse monétaire sont estimés respectivement à 1 158,2 milliards F CFA et 1 966,8 milliards F CFA au 30 novembre 2005. Le marché boursier a terminé l'année 2005, en progression. L'indice BRVM composite est passé de 87,61 points en 2004 à 112,68 points en 2005, soit une hausse de 28,62 %, tandis que le BRVM 10 a gagné 45,93 % pour s'afficher à 149,87 contre 102,70 points l'année précédente. Ces performances résultent de la hausse des indices sectoriels suivants : BRVM Services Publics (+73,46 %), BRVM Finance (+8,46 %), BRVM Transport (+16,41 %), BRVM Agriculture (+0,22 %), BRVM Distribution (+1,81 %). Ces variations sont l'expression de l'optimisme des opérateurs économiques relatif au dénouement de la crise ivoirienne. Toutefois, en raison de la situation socio-économique difficile, on note une réduction significative de 56 % des titres transigés, passant de 3 025 032 titres en 2004 à 1 330 416 titres en 2005.

Les prévisions macro-économiques pour l'année 2006 augurent des avancées notables en termes de normalisation du contexte socio-politique. Le désarmement, le redéploiement de l'administration et l'organisation attendue des élections générales devraient donner un coup de fouet à l'économie. La signature et la mise en œuvre d'un programme post-conflit et le retour des concours extérieurs devraient stimuler la croissance. Toutefois, le problème du règlement des arriérés de la dette envers les bailleurs internationaux devra être surmonté. Au plan interne, la croissance sera soutenue par l'accélération de la production pétrolière, la relance des grands chantiers de l'État et le démarrage de la reconstruction. Ainsi, le secteur primaire devrait connaître un rythme de croissance accéléré de 8 %, toujours sous l'impulsion de l'extraction minière. Quant aux secteurs secondaire et tertiaire, une décélération respective de 0,8 % et de 0,7 % est attendue en 2006. En conséquence, la croissance attendue du PIB ivoirien s'élèverait à +1,7 % en 2006.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2005

Au cours de l'exercice 2005, le niveau d'activité de la Banque aurait pu se contracter en subissant le contre coup des événements qui marquèrent la fin de l'année 2004 dans le pays. Si les performances de la Banque, en termes d'accroissement de la taille de son bilan sont moins brillantes qu'à l'issue de l'exercice précédent, le total du bilan de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) est cependant passé de 105 912 377 234 F CFA à 110 479 299 450 F CFA, en hausse de +4,3 %.

Au mois de mai 2005, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a ouvert dans la zone industrielle de VRIDI, une agence supplémentaire dédiée spécialement aux entreprises. Les premiers résultats sont encourageants et l'accueil réservé à cette nouvelle implantation montre l'impérieuse nécessité d'une présence de la Banque dans les principaux quartiers d'Abidjan.

Le total des dépôts collectés auprès de la clientèle a atteint 76,6 milliards de F CFA dans un contexte de stagnation des ressources collectées par l'ensemble du système bancaire, permettant pour la première fois l'atteinte d'un taux de 6 % de part du marché. Ce résultat est en phase avec les perspectives du Plan Triennal de Développement (PTD) 2004-2006, à périmètre équivalent, la Banque Nationale d'Investissement (BNI), ex Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), ayant été ajoutée, entre-temps, dans la liste des banques commerciales.

On notera que les comptes non commerciaux ont enregistré en fin d'exercice une progression de 30 %, passant de 9 481 millions de F CFA à fin 2004, à 13 571 millions de F CFA au terme de l'exercice sous revue. Cette hausse est à mettre au compte des dépôts collectés auprès des Organismes non Commerciaux et tout particulièrement des Institutions.

L'évolution des ressources émanant des commerçants et sociétés commerciales, en hausse de 1,9 %, à 63 milliards de F CFA, n'a pas répondu parfaitement aux attentes formulées, il est vrai, antérieurement aux événements du mois de novembre 2004. Il convient de souligner, au surplus, que la campagne cacaoyère censée drainer d'importants flux de trésorerie en cette période de l'année, n'a que peu contribué à la réalisation d'ambitieux objectifs, en raison d'un démarrage tardif de la commercialisation.

Le volume des crédits directs, au 31 décembre 2005, a atteint 66,7 milliards de F CFA et connaît une progression de 9,5 milliards de F CFA au cours de l'exercice étudié. Cette évolution, supérieure aux prévisions, est toutefois en retrait par rapport à celle observée au cours de l'exercice précédent.

La stratégie d'offre de crédit mise en œuvre depuis deux ans, en direction des clients de standing évoluant dans des secteurs d'activité les plus résistants à la crise, a été poursuivie, tout comme l'a été la politique de consortialisation au sein du Groupe BANK OF AFRICA des engagements les plus importants.

Le volume des engagements par signature représente 15 milliards de F CFA, en léger repli de 9,5 % par rapport aux objectifs.

Les produits d'exploitation de la Banque, dans leur globalité, se sont appréciés de + 7 %, atteignant un chiffre de 11,6 milliards de F CFA contre 10,8 milliards de F CFA l'année précédente. On retiendra la quasi parfaite adéquation de ce résultat avec les prévisions budgétaires établies, auxquelles il est supérieur de 3 %.

Les produits de trésorerie, constitués des intérêts sur prêts interbancaires, et sur comptes de correspondants, et des revenus des titres de placement et de participations, se sont chiffrés à 968 millions de F CFA, en augmentation sensible de + 32 %.

Cette catégorie de produits est entrée pour 9,3 % dans le total des produits d'exploitation. Cette variation importante résulte de la participation massive de la Banque aux emprunts du Trésor Public Ivoirien, assortis d'avantages, notamment fiscaux, appréciables.

Les intérêts générés par les crédits à la clientèle n'ont que très faiblement évolué, passant de 7,2 milliards de F CFA à 7,3 milliards de F CFA. Ce résultat, par ailleurs conforme aux prévisions, tient à deux facteurs principaux : un déficit de croissance des emplois au cours du premier semestre de l'exercice, insuffisamment comblé au cours du deuxième semestre, et un taux d'intérêt moyen en repli, consécutif aux consolidations de créances fragiles.

Les produits issus des commissions ont atteint un niveau historiquement élevé, supérieur pour la première fois à 2 milliards de F CFA, en hausse d'un exercice à l'autre de 25 %, participant à 19 % du total des produits d'exploitation.

Cette performance traduit l'excellent niveau d'activité de la Banque, dans un contexte de crise et de concurrence exacerbée.

Les charges d'exploitation totalisent globalement 10,6 milliards de F CFA alors qu'elles se chiffraient au 31 décembre 2004 à 9,8 milliards de F CFA : elles s'accroissent donc de 8,1 %.

Les frais de personnel et les frais généraux, à hauteur globale de 3,2 milliards de F CFA, n'interviennent que pour 30 % de l'ensemble des charges. La différence est constituée par la dotation aux provisions pour créances compromises, d'un niveau encore élevé de 2 115 millions de F CFA, similaire à celui de l'exercice précédent, et par le coût des ressources et autres charges de trésorerie, d'un montant de 3 726 millions de F CFA contre 3 223 millions de F CFA au 31 décembre 2004.

Le produit net bancaire de la Banque progresse légèrement, passant de 6 330 millions de F CFA à 6 596 millions de F CFA.

Si le résultat brut d'exploitation subit une contraction de 176 millions de F CFA, passant de 3 299 millions de F CFA à 3 118 millions de F CFA, le bénéfice, après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 205 634 818 FCFA, s'est apprécié de 13,9 % grâce aux produits de placement défiscalisés, atteignant 729 420 147 de F CFA, niveau le plus élevé jamais atteint par la Banque.

La dotation pour amortissements s'est élevée à 271 572 881 FCFA.

L'absence de résolution de la crise en Côte d'Ivoire a entraîné une aggravation de la situation économique du pays et a eu un impact négatif sur les trésoreries des clients, commerciaux ou non, et ipso facto, sur la qualité des risques du portefeuille.

La dotation à la provision pour risques compromis reste très élevée, puisque chiffrée à 2 115 millions de F CFA, montant venant s'ajouter à une provision de 150 millions de F CFA, affectée à la couverture des risques compromis dont l'origine remonte à la cession de l'ex-Banafrique, et qui sont déjà, en totalité, couverts par un prêt subordonné consenti par certains actionnaires.

Au vu du résultat de 729 420 147 de F CFA, les membres du Conseil proposent aux

actionnaires le versement d'un dividende de 17,5 % soit 437 500 000 de F CFA et le report en réserve du reliquat.

Malgré une conjoncture très défavorable, la BOA-COTE D'IVOIRE a fait montre d'une excellente résistance à la crise, comme en témoigne la hausse des principaux paramètres.

Ces bons résultats mettent en évidence à la fois le bien fondé des orientations stratégiques adaptées au contexte, mais également l'importance et la qualité du travail déployé par un personnel compétent et motivé, qu'il convient de remercier et d'encourager.

Nous vous remercions pour votre attention.

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Provision pour créance douteuse

La banque a une créance d'environ 2 milliards de F CFA sur un client en difficulté. Compte tenu des garanties dont bénéficie la Banque, la créance a été dépréciée à 50 % environ soit, 1 milliard de F CFA. Comme l'indique la note 2.1.3 de l'annexe aux comptes annuels, les actions diversifiées initiées par la Banque devraient aboutir à un niveau de recouvrement supérieur à la moitié du total des engagements.

Le litige avec un client

Un litige oppose la BOA-COTE D'IVOIRE à un de ses clients, lequel litige porte sur une action en réclamation de virements dits "non exécutés". Il est évalué à 1 473 millions de F CFA dont 682 millions de F CFA de réclamations de dommages et intérêts. Le différend concerné est encore pendant devant les tribunaux. Comme l'indique la note 2.20 de l'annexe aux comptes annuels, les documents produits par la BOA-COTE D'IVOIRE attestent l'exécution diligente et la réception effective par la banque bénéficiaire du client des virements concernés.

Le vol à mains armées du 28 août 2002 à la BCEAO

Le 28 août 2002, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été victime d'un vol à mains armées dans ses locaux. Le préjudice subi par la BOA-COTE D'IVOIRE à ce titre, est évalué à 100 millions de F CFA. Comme l'indique la note 2.8 de l'annexe aux comptes annuels, la direction de la Banque attend un remboursement de la BCEAO, à l'instar de ses confrères concernés.

La crise en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire connaît une crise depuis le 19 septembre 2002. Cette situation entraîne pour l'ensemble des opérateurs économiques, un risque systémique dont l'effet ne peut être intégralement appréhendé dans les comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Nous portons à votre connaissance les principales constatations suivantes :

Les politiques générales en matière de crédit et de collecte des dépôts sont définies par le groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) et la Direction Générale de la Banque.

Le système de gestion des risques a été renforcé par la création d'un poste de " Compliance Officer " rattaché à la Direction Générale. Il est chargé de prévenir et circonscrire les risques de mise en cause de la responsabilité contractuelle et délictuelle de la Banque, au plan réglementaire et opérationnel.

L'activité de contrôle interne est assurée au niveau de la BOA-COTE D'IVOIRE par le Contrôle Général qui adresse périodiquement à la Direction Générale, des rapports sur l'exécution du planning des contrôles, les anomalies relevées et l'application des recommandations.

L'Inspection Générale du groupe AFH assure la coordination des travaux du Contrôle Général et effectue également de façon ponctuelle, des missions de revue du portefeuille et de contrôle des opérations comptables. Cependant, les interventions du Contrôle Général et de l'Inspection du groupe devraient comporter un volet informatique destiné à vérifier le correct fonctionnement des

applications bancaires et l'absence de dysfonctionnement dans le traitement des opérations automatisées telles que le prélèvement des commissions.

Il existe une procédure écrite de lutte anti-blanchiment de capitaux et des séances de formation et de sensibilisation à l'attention des agents de la Banque sont organisées. Toutefois, la tenue des registres afférents aux clients et aux opérations suspectes devrait être améliorée.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire. Nous portons à votre attention les observations suivantes : la Banque n'a pas déduit, pour le calcul de ses fonds propres effectifs, les provisions exigées par la Commission Bancaire lors de son dernier contrôle et non comptabilisées pour un montant total de 1 975 millions de F CFA. Ces provisions portent sur :

- la réclamation de 791 millions de F CFA d'un client portant sur des virements dits non exécutés ; la BOA-COTE D'IVOIRE détient une attestation de la banque du bénéficiaire stipulant que les virements concernés ont été effectivement reçus.
- la provision complémentaire de 1 084 millions de F CFA des créances sur un client. Sur un total de 2 084 millions de F CFA, la Banque a constitué une provision de 1 milliard de F CFA sur la base des garanties existantes et de l'avis juridique de son avocat conseil.
- le vol à mains armées de la somme de 100 millions de F CFA à la BCEAO ; la BOA-COTE D'IVOIRE attend un remboursement de la Banque Centrale.
- le ratio de structure du portefeuille est à 2,23 % pour un minimum réglementaire de 60 %.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire n° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que les en-cours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque s'élèvent à 561 millions de F CFA au 31 décembre 2005, soit 11,58 % des fonds propres effectifs de la banque à cette date. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

Abidjan le 13 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Armand Fandohan
Expert-Comptable diplômé

Ernst & Young
Caroline Orio
Expert-Comptable diplômé

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la BOA-COTE D'IVOIRE et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438). Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439). Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2005

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2005.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Au titre de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions

suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Administrateur concerné : Monsieur Paul Derreumaux *Modalités* : Emprunt accordé à la BOA-COTE D'IVOIRE et subordonné à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT S.A. et de BANORABE HOLDING S.A., cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) pour 2 439 184,65 d'euros, soit 1 600 millions de F CFA.

Avec la société AFH - SERVICES

Administrateur concerné : Monsieur Paul Derreumaux *Modalités* : La BOA-COTE D'IVOIRE a signé avec la société AFH-SERVICES une convention d'assistance technique. La charge supportée par la BOA-COTE D'IVOIRE durant l'exercice 2005 au titre de cette convention s'élève à 270,63 millions de F CFA HT.

Avec la société SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Monsieur Paul Derreumaux *Modalités* : Contribution de la BOA-COTE D'IVOIRE au financement de la construction de son siège social. Le solde du prêt consenti, préalablement enregistré en compte courant, s'élève à 638,7 millions de F CFA au 31 décembre 2005. Ce prêt est rémunéré au taux de 5 %.

Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Administrateur concerné : Monsieur Paul Derreumaux *Modalités* : Contribution de la BOA-COTE D'IVOIRE à la participation de la holding AFH-OCÉAN INDIEN au capital de la BOA-MADAGASCAR pour 78,7 millions de F CFA rémunérés au taux de 10 %. Cette participation a rapporté 7,87 millions de F CFA au 31 décembre 2005.

Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27 juillet 1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et à ses correspondants.

Avec la société BOA-BENIN

Les modalités des conventions liant la BOA-COTE D'IVOIRE et la BOA-BENIN s'analysent comme suit :

- emprunts interbancaires : l'encours au 31 décembre 2005 est de 2 100 millions de F CFA et les charges d'intérêts enregistrées au titre de l'exercice s'élèvent à 132,9 millions de F CFA ;
- dépôt de garantie de 1 000 millions de F CFA : ce dépôt est rémunéré au taux de 5 % l'an et a abouti au versement de 50,14 millions de F CFA de charges d'intérêts ;

- prêts interbancaires au nombre de quatre accordés à la BOA-BENIN pour 2 600 millions de F CFA. Ces prêts ont occasionné 130,75 millions de F CFA de produits d'intérêts et présentent un encours de 2 600 millions de F CFA au 31 décembre 2005 ;
- garantie à première demande à hauteur de 2 000 millions de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BENIN : la commission est fixée à 0,5 % l'an ;
- prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA consenti par la BOA-BENIN pour une durée de 5 ans et 6 mois et rémunéré au taux de 5,5 %. La charge supportée au titre de l'exercice 2005 s'élève à 55 millions de F CFA ;
- au 31 décembre 2005, le solde du compte courant bancaire de la BOA BÉNIN dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est créditeur de 3 763,83 millions de F CFA.

Avec la société AFH

La société AFH a accordé une contre-garantie de 1 000 millions de F CFA à la BOA-COTE D'IVOIRE adossée à la garantie de 2 000 millions de F CFA accordée par cette banque à la BOA-BENIN, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

Avec la société BOA-NIGER

Le compte ordinaire ouvert par BOA-NIGER dans les livres de BOA-COTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 78,53 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2005.

Avec la société BOA-MALI

Au 31 décembre 2005, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est de 117,76 millions de F CFA.

Avec la société BOA-SENEGAL

Le compte ordinaire ouvert par BOA-SENEGAL dans les livres de BOA-COTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 218,58 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2005.

Avec la société BOA-BURKINA FASO

Au 31 décembre 2005, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-BURKINA FASO dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est de 126,92 millions de F CFA.

Avec la société BOA-KENYA

Au 31 décembre 2005, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-COTE D'IVOIRE dans les livres de la BOA-KENYA est de 166,83 millions de F CFA.

Abidjan le 13 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Armand Fandohan
Expert-Comptable diplômé

Ernst & Young
Caroline Orio
Expert-Comptable diplômé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif

Actif	Exercice 2004	Exercice 2005
Caisse	1 568 659 003	1 157 910 002
Créances interbancaires	34 368 410 638	22 281 991 690
• A vue	27 734 476 197	14 542 252 547
· Banque centrale	25 253 562 568	12 814 823 193
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	2 480 913 629	1 727 429 354
• A terme	6 633 934 441	7 739 739 143
Créances sur la clientèle	59 771 156 026	69 863 589 076
• Portefeuille d'effets commerciaux	4 676 153 285	6 749 799 086
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	4 676 153 285	6 749 799 086
• Autres concours à la clientèle	30 370 366 750	24 763 018 772
· Crédits de campagne	1 711 082 578	1 049 822 527
· Crédits ordinaires	28 659 284 172	23 713 196 245
• Comptes ordinaires débiteurs	24 724 635 991	38 350 771 218
• Affacturage		
Titres de placement	3 867 280 000	7 787 224 000
Immobilisations financières	482 021 951	733 785 556
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations financières mises en équivalence		
Immobilisations incorporelles	77 850 414	197 551 941
Immobilisations corporelles	2 261 083 283	2 960 918 768
Actionnaires et associés		
Autres actifs	2 749 690 309	4 974 092 572
Comptes d'ordre et divers	766 225 610	522 235 845
Ecarts d'acquisition		

Total de l'actif	105 912 377 234	110 479 299 450
------------------	-----------------	-----------------

Hors Bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements donnés	17 815 081 096	18 976 889 634
• Engagements de financement	2 158 741 286	3 254 131 539
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	2 158 741 286	3 254 131 539
• Engagements de garantie	15 656 339 810	15 722 758 095
· D'ordre d'établissements de crédit	1 965 599 970	3 968 047 270
· D'ordre de la clientèle	13 690 739 840	11 754 710 825
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2004	Exercice 2005
Dettes interbancaires	22 274 787 327	22 369 436 521
• A vue	10 018 424 621	4 415 143 841
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	10 018 424 621	4 415 143 841
• A terme	12 256 362 706	17 954 292 680
Dettes à l'égard de la clientèle	72 683 542 703	76 621 802 439
• Comptes d'épargne à vue	1 607 351 802	2 160 676 568
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse	3 927 727 600	2 769 766 166
• Autres dettes à vue	36 949 698 278	43 178 717 030
• Autres dettes à terme	30 198 765 023	28 512 642 675
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	1 175 992 550	1 035 421 485
Comptes d'ordre et divers	2 678 625 242	3 022 739 578
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	311 381	311 381

Provisions réglementées		
Emprunt et titres subordonnés	2 600 000 245	2 600 000 245
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	396 873 502	435 423 370
Capital	2 500 000 000	2 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	868 824 266	1 155 286 098
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	90 341 140	9 458 186
Résultat de l'exercice	643 078 878	729 420 147
Total du passif	105 912 377 234	110 479 299 450

Hors bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements reçus	60 255 592 960	64 744 624 995
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
· Reçus de la clientèle		
• Engagements de garantie	60 255 592 960	64 744 624 995
· Reçus d'établissements de crédit	8 405 497 010	7 604 502 485
· Reçus de la clientèle	51 850 095 950	57 140 122 510
• Engagements sur titres		

Résultat

Résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et charges assimilées	3 223 242 401	3 726 983 317
• Sur dettes interbancaires	976 637 302	1 161 371 857
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	2 246 605 099	2 565 611 460
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	9 593 411	25 718 912
Charges sur opérations financières	172 460 859	104 370 030
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	172 460 859	104 370 030
• Charges sur opérations de hors bilan		
Charges diverses d'exploitation bancaire	112 000	80 500
Frais généraux d'exploitation	2 784 369 009	3 206 580 862
• Frais de personnel	905 859 179	1 034 440 174
• Autres frais généraux	1 878 509 830	2 172 140 688
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	246 951 869	271 572 881
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	2 122 167 637	2 115 303 546
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	3 855 718	6 423 943
Pertes sur exercices antérieurs	316 645 553	184 998 277
Impôts sur les bénéfices	318 341 088	205 634 818
Résultat	643 078 878	729 420 147
Total des charges	9 840 818 423	10 577 087 233

Produits

Produits	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	6 918 377 440	6 960 589 967
• Sur créances interbancaires	315 504 653	376 303 078
• Sur créances sur la clientèle	6 602 872 787	6 584 286 889
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	1 535 626 477	2 001 258 667
Produits sur opérations financières	1 132 804 873	1 349 273 224
• Produits sur titres de placement	276 812 410	477 306 642
• Dividendes et produits assimilés	139 362 690	115 429 509
• Produits sur opérations de change	384 981 741	364 485 363
• Produits sur opérations de hors bilan	331 648 032	392 051 710
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	148 819 310	141 761 935
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
Produits exceptionnels	20 876 177	554 355
Produits sur exercices antérieurs	84 314 146	123 649 085
Pertes		
Total des produits	9 840 818 423	10 577 087 233

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	6 918 377 440	6 960 589 967
• Sur créances interbancaires	315 504 653	376 303 078
• Sur créances sur la clientèle	6 602 872 787	6 584 286 889

• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilés	-3 223 242 401	-3 726 983 317
• Sur dettes interbancaires	-976 637 302	-1 161 371 857
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-2 246 605 099	-2 565 611 460
• Autres intérêts et charges assimilés		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	3 695 135 039	3 233 606 650
Produits de commissions	1 535 626 477	2 001 258 667
Charges de commissions	-9 593 411	-25 718 912
Résultat net des commissions	1 526 033 066	1 975 539 755
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	276 812 410	477 306 642
• Dividendes et opérations assimilées	139 362 690	115 429 509
• Opérations de change	212 520 882	260 115 333
• Opérations de hors bilan	331 648 032	392 051 710
Résultat net sur opérations financières	960 344 014	1 244 903 194
Autres produits d'exploitation bancaire	148 819 310	141 761 935
Autres charges d'exploitation bancaire	-112 000	-80 500
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-2 784 369 009	-3 206 580 862
• Frais de personnel	-905 859 179	-1 034 440 174
• Autres frais généraux	-1 878 509 830	-2 172 140 688
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-246 951 869	-271 572 881
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	3 298 898 551	3 117 577 291
Résultat net des corrections de valeur	-2 122 167 637	-2 115 303 546
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG		
Résultat courant (avant impôt)	1 176 730 914	1 002 273 745
Résultat exceptionnel	17 020 459	-5 869 588

BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE

Rapport annuel - Exercice 2005

Résultat sur exercices antérieurs	-232 331 407	-61 349 192
Impôts sur les bénéfices	-318 341 088	-205 634 818
Résultat net de l'exercice	643 078 878	729 420 147

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2006

Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2005, les ap-prouve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2005 se solde par un bénéfice de 729 420 147 F CFA après une dotation aux amortissements de 266 930 157 F CFA, une provision pour risques généraux de 38 549 868 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 205 634 818 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2005. Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Report à nouveau ancien	9 458 186
Résultat de l'exercice	729 420 147
Réserves légales (15 % du resultat)	109 413 022
Réserves facultatives	190 000 000
Dividendes (17,5 % du capital)	437 500 000
Nouveau report à nouveau	1 965 311

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 12 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 540 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1er juillet 2006 par estampillage du coupon n°7 de l'action remise à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats de tous les Administrateurs :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN), représentée par M. Benoît MAFFON
- CAURIS INVESTISSEMENT, représentée par M. Yawo Noël EKLO
- SIDAM, représentée par M. Tiémoko KOFFI
- STAMVIE, représentée par M. Guy Adama CAMARA
- M. Ousmane DAOU, (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Léon NAKA
- M. Francis SUEUR

arrivent à expiration ce jour, désigne comme nouveaux Administrateurs, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN), représentée par M. Benoît MAFFON
- CAURIS INVESTISSEMENT, représentée par M. Yawo Noël EKLO
- SIDAM, représentée par M. Tiémoko KOFFI
- STAMVIE, représentée par M. Guy Adama CAMARA
- M. Ousmane DAOU, (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Léon NAKA

- M. Francis SUEUR

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats des Commissaires aux Comptes, titulaires comme suppléants, sont venus ou viennent à expiration ce jour, désigne pour une durée de six (06) années comme nouveaux Commissaires aux Comptes Titulaires, le Cabinet MAZARS et le Cabinet ERNST & YOUNG et comme nouveaux Commissaires aux Comptes Suppléants le Cabinet Auditeurs Associés en Afrique et M. MARMIGNON.

Leur mandat respectif prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer les indemnités de fonction pour l'ensemble du Conseil d'Administration à un montant total annuel de 20 millions de F CFA à compter du 1er janvier 2006.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

1. Regles, méthodes et principes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

2. Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

2.1. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

- Crédits à court terme : inférieure à deux ans
- Crédits à moyen terme : entre deux et dix ans
- Crédits à long terme : supérieure à dix ans.

2.2. Provisions pour dépréciation des créances en souffrances

- Classification des créances en souffrance

Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses :

Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement. Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

Les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non recouvrement.

- Composition des créances douteuses et litigieuses

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86 % du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de BOA-CÔTE D'IVOIRE comprennent les créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de BOA-CÔTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance. Ces règles ont été modifiées à compter du 1er janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01/RB du 1er janvier 2000.

2.3. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

2.4. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquelles la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire. Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit immédiat et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles. Conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans des comptes de hors bilan.

2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

2.6. Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants :

Matériel et outillage d'exploitation	10 %
Mobilier d'exploitation	10 %
Matériel de transport	33,33 %
Matériel informatique	25 %
Agencement, installations	10 %
Materiel et mobilier de logement	10 %

2.7. Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long termes dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. La Banque BOA-CÔTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998. Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5 % du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5 % du montant total de l'encours des crédits à long et moyen termes.

2.8. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	31 769	18 174	22 281	19 269
De 1 mois à 3 mois	2 600			
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans		2 100		
De 2 ans à 5 ans		4 100		1 000
Plus de 5 ans				
Total	34 369	22 274	22 281	22 369

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	33 165	46 987	45 535	56 429
De 1 mois à 3 mois	2 691	8 849	2 089	9 003
De 3 mois à 6 mois	3 421	6 211	4 154	4 276
De 6 mois à 2 ans	8 422	2 654	7 985	802
De 2 ans à 5 ans	8 145	8 064	6 548	6 112
Plus de 5 ans	486		361	
Créances en souffrance	3 441		3 192	
Total	59 771	72 765	69 864	76 622

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

En millions de F CFA

Agents économiques	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	3 094	13 001	3 828	17 157
Sociétés d'état et établissements publics	56 677	53 067	66 036	52 670
Etat et organismes assimilés		6 697		6 795
Total	59 771	72 765	69 864	76 622

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2004*	Au 31/12/2005*
Créances douteuses	11 097	10 549
Provisions pour dépréciation	-7 656	-9 190

Créances douteuses nettes	3 441	1 359
---------------------------	-------	-------

2.3 Immobilisations financières

* En millions F CFA

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
• BANK OF AFRICA - BENIN	225	225	7 000	3,20%
• BANK OF AFRICA - SENEGAL	10	10	1 500	1%
• BANK OF AFRICA - KENYA	143	143	3 825	4%
Sous total	423	423		
Dans les autres sociétés et sociétés immobilières				
• AISSA Sarl	7	7	42	17%
• AFH-Océan Indien	79	79	1 312	6%
• ÉSCI Olympe	90	90	200	45%
• AFH***	115	115	11 896	0%
• SHBR	18	18	632	3%
Sous total		309	309	
Total participations	732	732		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations en cours		6		6
Immobilisations brutes	266	149		415
Amortissements cumulés	-188	-35		-223
Total net	78	120		198

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours	1 446	10	1 381	75
• Immobilisations d'exploitation	1 865	2 308	27	4 146
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	-1 050	-237	-27	-1 260
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	2 261	2 081	1 381	2 961

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2004*	2005*
Débiteurs divers	160	87
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	1 178	3 317
Valeurs à rejeter en compensation	1 032	1 105
Dépôts et cautionnement	34	33
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	344	432
Total	2 748	4 974

2.6.2. Autres passifs

Nature	2004*	2005*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	470	564
Dettes rattachées	637	471
Divers	2 056	
Total	3 163	1 035

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2004*	2005*
Charges comptabilisées d'avance	23	20
Produits à recevoir	318	382
Divers	427	120
Total	768	522

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2004	2005*
Charges à payer	510	555
Produits perçus d'avance	100	80
Divers	2 056	2 388
Total	2 666	3 023

2.8 Provisions pour risques et charges

2.9. Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2004*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2005*
F.R.B.G.	374		38	412
Provision réglementées	23			23
Réserve légale	303	96		399
Réserves réglementées	3			3
Autres réserves	564	190		754
Capital social	2 500			2 500
Report à nouveau	90	-81		9
Résultat 2004	643	-643		
Résultat 2005			729	729
Total	4 500	-438	767	4 829

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1999	23
2000	11
2001	156
2002	-32
2003	-7
2004	223
2005	39
Total	413

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE s'élève à 2 500 millions de F CFA. Il est composé de 250 000 actions de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	68,10%
BANK OF AFRICA - BENIN	2,30%
ATTICA S.A.	3,90%
Entreprises Ivoiriennes	6,30%
Particuliers Ivoiriens	6,70%
SFI	3,00%
Particuliers étrangers	4,70%
Cauris Investissement	5,00%

3 Engagements hors bilan

Nature	2004*	2005*
Engagements donnés	17 848	18 977
Engagements reçus	60 255	64 745

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2004*	2005*
Sur créances interbancaires		
• A vue	143	155
• A terme	173	221
Sur créances sur la clientèle		
• Créances commerciales	824	804
• Autres crédits à court terme	680	876
• Comptes ordinaires débiteurs	3 343	2 886
• Crédits à moyen terme et long terme	1 756	2 018

Total	6 919	6 960
-------	-------	-------

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2004*	2005*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	233	140
• A terme	744	1 022
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	2 118	2 341
• A terme	129	224
Total	3 224	3 727

4.3 Commissions

Nature	2004*	2005*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	13	13
• Sur opérations avec la clientèle	1 523	1 988
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	-7	-12
• Sur opérations avec la clientèle	-3	-14
Total	1 526	1 975

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2004*	2005*
Salaires et traitements	755	834
charges sociales	151	200
Total	906	1 034

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2004*	2005*
Impôts, taxes et versements assimilés	221	266
Redevance de crédit bail		
Loyers	255	256
Entretien et réparations	94	110
Primes d'assurance	45	49
Intermédiaires et honoraires	610	711
Publicité, publications et relations publiques	17	32
Déplacements missions et réceptions	45	57
Frais postaux et frais de télécommunications	150	170
Achats non stockés de matières et fournitures	271	304
Jetons de présence	19	17
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	152	200
Total	1 879	2 172

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2004*	2005*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	247	272
• Des immobilisations hors exploitation		

Reprises		
Total	247	272

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2004*	2005*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 276	2 549
Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	32	40
Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables	2 951	566
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-922	-1 014
Reprises de provisions sur autres éléments	-2 190	0
Reprises de provisions pour risques et charges	-24	-26
Récuperations sur créances amorties		
Total	2 123	2 115

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Categories	2004	2005
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	19	20
Gradés	49	62
Employés	3	17
Personnel non bancaire	4	6
Personnel temporaire	14	6
Total	92	114

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2004*	2005*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	24	153
• Correspondants bancaires	5 515	5 291
Valeurs à l'encaissement et divers		
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires	38	4
• Refinancements		
• Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires	2 941	1 435

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2005

Nature	En F CFA
Bénéfice	729 420 147
Réserve légale (15% du résultat)	109 413 022
Report à nouveau antérieur	9 458 186
Dividende (17,5% du capital)	437 500 000
Réserve facultative	190 000 000
Report à nouveau	1 965 311

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 100	2 000	2 000	2 500	2 500
• Nombre des actions ordinaires existantes	110 000	200 000	200 000	250 000	250 000
Opérations et résultats de l'exercice*					

• Chiffre d'affaires (*)	5 586	7 677	8 264	9 841	10 577
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	462	2 422	3 396	3 330	3 321
• Impôt sur les bénéfices	243	16	15	318	205
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	219	23	80	643	729
Résultat par action**					
• Après impôts, avant amortissements et provisions	4 201	12 027	16 905	12 048	12 464
• Après impôts, amortissements et provisions	1 992	113	400	2 572	2 918
Personnel					
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	67	73	92	92	114
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	538	706	770	850	834
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	27	16	74	76	200

* En millions de F CFA

** En F CFA